



MINISTÈRE
DES SOLIDARITÉS
ET DE LA SANTÉ

*Liberté
Égalité
Fraternité*

***LIVRET DE POSITIONNEMENT
des ASH exerçant en EHPAD, en SAAD et en
établissements de santé pour l'accès à la formation
« Participation aux soins d'hygiène, de confort et de
bien-être de la personne âgée »***

Nom et prénom :

Lieu d'exercice (EHPAD, SAAD, Etablissement de santé) :

Date

L'utilisation de cet outil de management ne présente pas de caractère obligatoire

DGOS bureau RH1 - Novembre 2020

La formation des ASH à la participation aux soins d'hygiène, de confort et de bien-être de la personne âgée

Pour faire face à la propagation de l'épidémie liée à la Covid-19, d'importants besoins en renforts de personnels et en compétences dans l'accompagnement des personnes âgées en perte d'autonomie ont été exprimés par les agences régionales de santé (ARS) et les fédérations d'employeurs du secteur médico-social. Ces besoins, qui existaient antérieurement à la crise, s'amplifient avec la 2^{ème} vague de l'épidémie et fragilisent fortement la pérennité et la qualité des soins apportés en particulier par les établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) et par les services d'aide ou de soins à domicile.

La formation proposée s'inscrit dans le cadre de la campagne de recrutement en urgence récemment lancée dans le cadre de la crise sanitaire et dans un dispositif plus large de valorisation des métiers du grand âge visant à renforcer et sécuriser les équipes professionnelles à plus long terme.

Ce dispositif encourage le renforcement des compétences des équipes professionnelles en place ainsi que le recours à des recrutements externes de personnes sans qualification ou déjà qualifiées dans la filière sanitaire et sociale. Les personnes ainsi mobilisées pourront valoriser leur parcours de formation initiale et continue en vue d'accéder à la certification du diplôme d'Etat d'aide-soignant ou d'accompagnant éducatif et social.

La formation d'une durée totale de 70h est composée de quatre modules qui peuvent être suivis de manière continue ou discontinue sur une période maximum de deux mois.

- Module 1 : Prendre soin de la personne âgée (17h)
- Module 2 : Répondre aux besoins de la personne âgée (18h)
- Module 3 : Protéger la personne âgée (7h)
- Module 4 : Aider à la réalisation des soins (21 h)

Une journée de formation de 7 h programmée à distance de la fin de la formation permet de réaliser un bilan des acquis de la formation.

Aider une personne âgée dans les actes de la vie quotidienne en tenant compte de ses besoins et de son degré d'autonomie

Capacité à :

- Tenir compte des rythmes et envies de la personne ;
- Repérer au quotidien les besoins et capacités de la personne ;
- Établir une relation d'accompagnement dans les actes de la vie quotidienne ;
- Stimuler les capacités restantes dans les gestes et les activités de la vie quotidienne

Module 1 : Prendre soin de la personne âgée (17h)

Module 2 : Répondre aux besoins de la personne âgée (18h)

Réaliser des soins quotidiens en utilisant des techniques appropriées.

Capacité à :

- Réaliser les soins liés à l'hygiène corporelle et au confort, à l'alimentation, à l'élimination, au sommeil dans le respect de la personne, de son autonomie et de son intimité
- Adapter les modalités de réalisation du soin à l'état de la personne et à ses habitudes de vie ;
- Assurer le confort de la personne en utilisant les aides techniques nécessaires
- Évaluer la qualité du soin réalisé et réajuster, le cas échéant

Module 3 : Protéger la personne âgée (7h)

Module 4 : Aider à la réalisation des soins (21 h)

LIVRET DE POSITIONNEMENT : MODE D'EMPLOI

REPERAGE DES CAPACITES ACQUISES ET DES CAPACITES A DEVELOPPER

Ce livret de positionnement peut permettre de **prioriser les demandes de départ à la formation** « *Participation aux soins d'hygiène, de confort et de bien-être de la personne âgée* » et éventuellement de mettre en évidence d'autres besoins de formation, de développement de l'expression écrite ou orale par exemple.

Il permet de vérifier l'adéquation entre le dispositif de formation proposé et les besoins du candidat. Il constitue une aide pour détecter les potentiels du candidat au regard de son projet professionnel.

Le repérage des capacités considérées comme acquises et des capacités à développer se déroule en deux temps :

1. Le livret de positionnement est remis à l'ASH **avant la date de l'entretien**, afin qu'il renseigne son parcours professionnel et de formation (p.4-5) et qu'il puisse **s'autoévaluer** sur les **capacités visées par la formation proposée**.
2. Ensuite, un entretien est réalisé avec l'**encadrant de proximité** en charge de l'évaluation annuelle de l'ASH, sur les **capacités considérées comme déjà acquises** et sur les **besoins en formation**. Une exploration **du projet professionnel** de l'ASH en lien avec les professions sanitaires et sociales est réalisée.

L'ASH et l'encadrant de proximité renseignent la partie « repérage des capacités acquises et des capacités à développer » (p.7 à 8).

À la fin de l'entretien, l'encadrant de proximité fait une **synthèse orale du bilan de l'entretien** en recherchant un consensus avec l'ASH.

PRESENTATION DU PARCOURS DE L'ASH

PARCOURS PROFESSIONNEL

Durée totale de votre expérience professionnelle :

Durée de votre expérience professionnelle auprès des personnes âgées :

Intitulé de l'emploi occupé (hors stages et alternance)	Etablissement	Ville	Dates de début et de fin

PARCOURS DE FORMATION

Intitulés des diplômes obtenus ou formations professionnelles suivies <i>(filière de baccalauréat, FGSU – Niveau 2, formation informatique, formation en langue ...)</i>	Organisme de formation ou formateur	Ville	Durée et dates de la formation

REPERAGE DES CAPACITES ACQUISES ET DES CAPACITES A DEVELOPPER

Objectifs du repérage des capacités acquises et à développer

- Repérer où se situe l'ASH par rapport aux objectifs de la formation proposée
- Individualiser le parcours de formation de l'ASH en fonction de ses acquis

Qui réalise l'entretien de repérage des capacités ?

- L'ASH
- L'encadrant de proximité du candidat

Comment se déroule le repérage des capacités ?

1. Auto-évaluation de l'ASH
2. Entretien entre l'ASH et son encadrant de proximité

Comment mener l'entretien de repérage des capacités de l'ASH ?

- Prendre connaissance des objectifs de la formation et des contenus proposés
- Présenter les capacités attendues et lui remettre le livret de positionnement plusieurs jours avant l'entretien.
- Récupérer le livret de positionnement renseigné avant l'entretien.
- Prévoir un entretien d'au moins une heure avec le candidat.

Accueil de l'ASH

- Il est important de rappeler l'objectif et le contexte de l'entretien.
- L'entretien n'est ni une évaluation, ni un examen.

Analyse de l'expérience de l'ASH

- Mettre à l'aise l'ASH : lui poser quelques questions sur son parcours professionnel, ses souhaits, son projet professionnel avant de le questionner sur chacun des capacités ciblées
- Lui demander d'évoquer des situations concrètes, des exemples précis illustrant son expérience professionnelle
- Renseigner les deux tableaux
- Conclure en faisant le bilan du repérage avec l'ASH

Aider une personne âgée dans les actes de la vie quotidienne en tenant compte de ses besoins et de son degré d'autonomie et réaliser des soins d'hygiène et de confort quotidiens en utilisant des techniques appropriées

Exemples de questions :

- *Quelle expérience avez-vous de l'accompagnement des personnes âgées ?*
- *Présentez au moins deux exemples de situations où vous avez mis en œuvre des actions pour aider une personne âgée dans votre expérience professionnelle passée et le cas échéant dans votre expérience professionnelle actuelle*
 - *Quelle était la situation (environnement, demande d'aide de la part de la personne âgée, de sa famille ...)*
 - *Comment pourriez-vous formuler la demande d'aide de la personne ?*
 - *Quelles questions avez-vous posées ? dans quel objectif ?*
 - *Décrivez succinctement les actions réalisées*
 - *Avez-vous transmis des informations sur la gestion de la situation, si oui à quel professionnel et avec quels outils ? si non pourquoi ?*

Capacités	Auto-évaluation de l'ASH	Bilan
Tenir compte des rythmes et envies de la personne	<input type="checkbox"/> Non acquis <input type="checkbox"/> Acquis	<input type="checkbox"/> Non acquis <input type="checkbox"/> Acquis
Repérer au quotidien les besoins et capacités de la personne ;	<input type="checkbox"/> Non acquis <input type="checkbox"/> Acquis	<input type="checkbox"/> Non acquis <input type="checkbox"/> Acquis
Établir une relation d'accompagnement dans les actes de la vie quotidienne ;	<input type="checkbox"/> Non acquis <input type="checkbox"/> Acquis	<input type="checkbox"/> Non acquis <input type="checkbox"/> Acquis
Stimuler les capacités restantes dans les gestes et les activités de la vie quotidienne	<input type="checkbox"/> Non acquis <input type="checkbox"/> Acquis	<input type="checkbox"/> Non acquis <input type="checkbox"/> Acquis

Capacités	Auto-évaluation de l'ASH	Bilan
Réaliser les soins liés à l'hygiène corporelle et au confort, à l'alimentation, à l'élimination, au sommeil dans le respect de la personne, de son autonomie et de son intimité	<input type="checkbox"/> Non acquis <input type="checkbox"/> Acquis	<input type="checkbox"/> Non acquis <input type="checkbox"/> Acquis
Adapter les modalités de réalisation du soin à l'état de la personne et à ses habitudes de vie	<input type="checkbox"/> Non acquis <input type="checkbox"/> Acquis	<input type="checkbox"/> Non acquis <input type="checkbox"/> Acquis
Assurer le confort de la personne en utilisant les aides techniques nécessaires	<input type="checkbox"/> Non acquis <input type="checkbox"/> Acquis	<input type="checkbox"/> Non acquis <input type="checkbox"/> Acquis
Evaluer la qualité du soin réalisé et réajuster, le cas échéant.	<input type="checkbox"/> Non acquis <input type="checkbox"/> Acquis	<input type="checkbox"/> Non acquis <input type="checkbox"/> Acquis

Synthèse

Le bilan réalisé permet de conclure que :

Les capacités ciblées dans la formation sont acquises,

L'ASH n'est pas prioritaire pour suivre cette formation

Les capacités ciblées dans la formation ne sont pas acquises en totalité :

L'ASH a besoin **d'une formation pour les modules suivants :**

- Module 1 : Prendre soin de la personne âgée (17h)
- Module 2 : Répondre aux besoins de la personne âgée (18h)
- Module 3 : Protéger la personne âgée (7h)
- Module 4 : Aider à la réalisation des soins (21 h)

Dans le cas où les modules 1 et 2 ne sont pas acquis, l'ASH est prioritaire

Les capacités ciblées dans la formation ne sont pas acquises,

L'ASH est **prioritaire pour suivre les 4 modules de formation**

D'autres besoins de formation sont identifiés, précisez lesquels :

PARCOURS INDIVIDUALISÉ DE FORMATION

	Modules de formation	Contenus de la formation
Aider une personne âgée dans les actes de la vie quotidienne en tenant compte de ses besoins et de son degré d'autonomie	<input type="checkbox"/> <u>Module 1</u> : Prendre soin de la personne âgée (17h)	<input type="checkbox"/> Le vieillissement physiologique et psychologique de la personne âgée, <input type="checkbox"/> Respects et droits de la personne âgée, <input type="checkbox"/> Le contexte environnemental et socioéconomique de la personne âgée. <input type="checkbox"/> Connaissance de la personne âgée et de son environnement: <input type="checkbox"/> Les besoins de la personne âgée, ses capacités et incapacités (dépendance, indépendance, sources de difficultés) <input type="checkbox"/> Le lien social, la place des aidants, la structure EHPAD, la particularité de la prise en charge au domicile
	<input type="checkbox"/> <u>Module 2</u> Répondre aux besoins de la personne âgée (18h)	<input type="checkbox"/> La posture professionnelle (bienveillance, empathie) <input type="checkbox"/> L'observation de la personne âgée <input type="checkbox"/> La relation avec la personne âgée avec ou sans troubles cognitifs (écoute, reformulation) et/ou en perte d'autonomie. <input type="checkbox"/> La relation avec les résidents, les aidants, les membres de l'équipe. <input type="checkbox"/> Organisation du travail en équipe <input type="checkbox"/> L'éthique professionnelle/confidentialité/secret professionnel/ comportement professionnel
Réaliser des soins quotidiens en utilisant des techniques appropriées.	<input type="checkbox"/> <u>Module 3</u> : protéger la personne âgée (7h)	<input type="checkbox"/> La lutte contre la propagation du virus de la Covid-19 <input type="checkbox"/> Les précautions « standard » et complémentaires, le lavage de mains <input type="checkbox"/> La prévention des chutes
	<input type="checkbox"/> <u>Module 4</u> : Aider à la réalisation des soins (21 h)	<input type="checkbox"/> Préalables aux soins : critères de qualité de soin <input type="checkbox"/> Respect/intimité dans les soins <input type="checkbox"/> Les soins d'hygiène et de confort : hygiène corporelle, aide à l'habillage et au déshabillage, élimination urinaire et fécale, protections anatomiques, aide à la mobilisation et à l'installation de la personne. <input type="checkbox"/> Ergonomie : gestes et postures <input type="checkbox"/> La transmission des informations

SIGNATURES

ENCADRANT DE PROXIMITE

Nom : Prénom :

Etablissement :

Je soussigné(e) : déclare conformes et sincères les renseignements apportés dans ce dossier.

Date : __/__/____

Signature :

AGENT DES SERVICES HOSPITALIERS

Nom : Prénom :

Je soussigné(e) : déclare conformes et sincères les renseignements apportés dans ce dossier.

Date : __/__/____

Signature :

ACCORD DE LA DIRECTION de l'ETABLISSEMENT

Nom : Prénom :

Je soussigné(e) :

donne mon accord pour le départ en formation conformément au bilan réalisé

Date : __/__/____

Signature et cachet :